

SOMMAIRE

- * **Actualité, Agenda** p.1
- * **Les cours en France** p.1
- * **Coûts de production** p.2
Pour les ovins laitiers et allaitants
- * **Selso ovin** p.3
Gérer son troupeau sur internet
- * **Pourquoi pas chez vous ?** p.4
Le point sur les clôtures

AGENDA

- * **Assemblée Générale de la FDO**
le 25 novembre 2011
De 14h00 à 16h30
Au Crédit Agricole Albi
(Avenue François Verdier)



Gilbert VERNHES, le Président de la FDO et son Conseil d'Administration vous invite à participer à cette assemblée générale.

Emmanuel COSTE, Vice Président de la FNO, chargé des dossiers européens à Bruxelles, sera présent pour aborder un sujet d'actualité présent dans tous les esprits: **la Réforme de la PAC en 2013**. C'est l'occasion d'échanger avec lui et de lui poser toutes vos questions !

Différents sujets d'actualité seront également abordés: la reconquête ovine, la contractualisation,... Venez nombreux avec vos remarques et questions !

* Formations ovines

Différentes journées organisées dans le cadre de VIVEA, vous sont proposées cet automne:

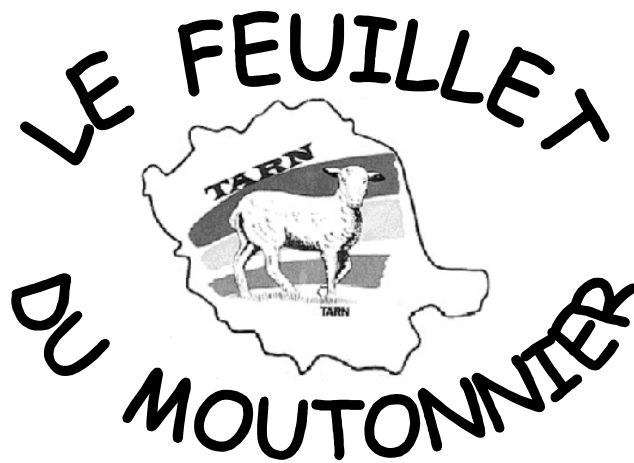
- « **Améliorer l'ambiance de sa bergerie** » **le 01 décembre à Vènes**. Lors de cette formation le diagnostic d'ambiance de bergerie sera abordé dans sa globalité: isolation, ventilation, impacts sur le microbisme, maîtrise des mouches... Plusieurs visites de bergeries permettront de mettre en pratique les discussions.
- « **Être en règle sur son troupeau ovin** » **le 8 décembre à Réalmont**. Cette journée vous permettra de faire le point sur vos obligations réglementaires concernant votre troupeau : que faut-il avoir dans le registre d'élevage, les nouveautés de l'identification, la gestion de la pharmacie, etc... Tout pour être au clair lors d'un contrôle !

Si vous êtes intéressé par une de ces formations, n'hésitez pas à contacter le service ovin de la Maison de l'Élevage au 05.63.48.83.16.

* Gérer votre troupeau sur Internet

Selso ovin caprin est un portail internet qui, couplé avec des lecteurs de boucles électroniques, facilite le suivi de votre troupeau au jour le jour (lire p.3.)

Une réunion d'information et de démonstration vous est proposée le **15 décembre 2011 à 14h30** à Réalmont (salle de la mairie).



ACTUALITE

* Identification à 7 jours abandonnée...

Il semble que le ministère soit revenu définitivement sur l'identification des agneaux à 7 jours. Le bouclage officiel des agneaux serait donc repoussé de 7 jours à 6 mois (comme avant 2010). Le texte entérinant ce changement n'est pas encore paru mais nous vous en tiendrons informés.

Attention, le cahier des charges du Label Rouge (« Agneaux des Pays d'Oc » ou « Lou Paillol ») demande, lui, à ce que les agneaux soient identifiés dans les 3 jours suivant leur naissance.

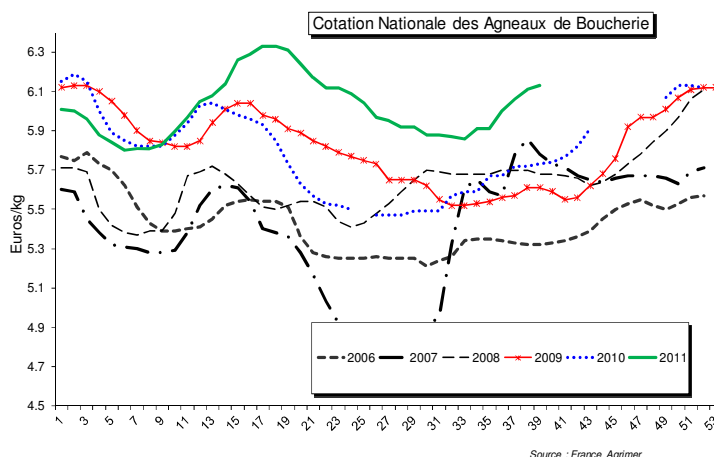
* Le recensement des béliers

Dans la lutte contre la tremblante, le Ministère prévoit qu'un recensement des béliers soit effectué dans tous les élevages. Ce dernier sera réalisé en même temps que le recensement annuel des effectifs brebis et agneaux à l'EDE. Les éleveurs devront fournir le numéro du bélier, la race présumée et son génotype, s'il est connu. Pour les éleveurs en contrôle de performances, ces informations déjà connues dans la chaîne génétique, seront récupérées.

LES COURS EN FRANCE

Habituellement, la cotation de l'agneau lourd français connaît une baisse saisonnière estivale (de Pâques jusque parfois en septembre). Cette année, les disponibilités restreintes face à la forte demande ont limité cette baisse. Au plus bas, à la mi août, le prix des agneaux est tombé à 5.86 € /kg carcasse soit encore 7 % au dessus du plancher de 2010 (prix moyen pondéré des régions = prix HT entrée abattoir).

Depuis début septembre, la cotation augmente régulièrement. Ce qui semble logique en début de période de contre saison. Le prix moyen atteint 6.25 € /kg carcasse la semaine du 10 octobre.





LES COÛTS DE PRODUCTION EN ELEVAGE OVIN

Une nouvelle méthode de calcul des coûts de production.

Dans un contexte de hausse des matières premières et de volatilité des prix des produits agricoles, il semble de plus en plus important que les éleveurs connaissent leurs coûts de production. Face aux différentes approches de calcul, une méthode nationale a été mise au point par l'institut de l'Élevage dans le cadre des réseaux d'élevage auxquels la Maison de l'Élevage participe.

Qu'est ce qu'un coût de production ?

C'est ce que coûte à produire 1kg de carcasse d'agneau vendu ou 1 000 l de lait. Cela intègre :

- les charges courantes: charges opérationnelles (alimentation, surfaces, frais d'élevage...) et les dépenses de structure (mécanisation, bâtiment, frais de gestion et autres fournitures). Les céréales autoconsommées sont prises en compte au coût réel de production.
- Les amortissements du matériel, des installations et des bâtiments.
- Les charges supplétives: rémunération des terres en propriété (au prix du fermage moyen), des capitaux propres (à un taux d'intérêt annuel de 1.5%), et du travail de l'exploitant (sur la base de 1.5 SMIC / Unité de Main d'Œuvre exploitant).

Attention, ce critère n'est pas à comparer au prix de vente du produit (lait, agneau). Pour cela, on utilise comme indicateur le prix de revient.

Qu'est ce qu'un prix de revient ?

C'est le coût de production moins les aides (couplées ou non couplées affectées à l'atelier ovin) et les autres produits de l'atelier. Cet indicateur mesure le prix de vente (du lait en atelier lait et du kg d'agneau en atelier allaitant) nécessaire pour couvrir l'ensemble des charges et rémunérer la main d'œuvre exploitante et les capitaux.

La rémunération du travail permise par le produit.

Les critères précédents sont calculés avec une rémunération de 1.5 SMIC /UMO exploitant. Mais la nouvelle méthode propose également de mesurer la rémunération réelle permise, pour l'atelier ovin, une fois couvertes toutes les autres charges.

Cette approche « comptable » du coût de production permet une représentation simple des résultats économiques de l'atelier. Mais attention, une telle approche ne suffit pas pour apprécier les performances économiques et techniques des exploitations. Ainsi un coût de production faible n'est pas toujours synonyme d'une bonne santé d'exploitation : des investissements en fin de vie peuvent par exemple compromettre la pérennité de l'exploitation. Inversement, un coût de production élevé peut être compensé par une bonne valorisation des produits (pour un fromager fermier par exemple) ou une bonne productivité de travail (nombre de kilos d'agneaux ou de litres de lait vendus par unités de main d'œuvre).

Les résultats des élevages allaitants.

En atelier ovin viande, le coût de production est calculé au kg carcasse d'agneau vendu. Les réformes et la laine sont considérées comme des coproduits. En 2009, les coûts de production de 22 fermes des réseaux de références (systèmes rencontrés dans le Tarn) variaient de 9.17 €/kgc à 11.28 €/kgc. C'est la rémunération du travail des exploitants sur la base de 1.5 SMIC brut qui représente le 1er poste du coût de production. Viennent ensuite les concentrés (aliments achetés qui représentent de 1.30 €/kgc à 2 €/kgc) et les charges de mécanisation (entretien, carburant,...) de 1.23 €/kgc à 1.96 €/kgc).

Le prix de revient sur cet échantillon 2009 varie de 6.25 €/kgc à

7.04 €/kgc (sur les systèmes herbagers) et cela, toujours avec une rémunération du travail de 1.5 SMIC / UMO.

Si l'on regarde la rémunération permise, le seuil de 1 SMIC / UMO est atteint dans la plupart des systèmes (de 0.95 SMIC sur les systèmes herbagers à 1.08 SMIC sur les systèmes mixtes bovin ovin).

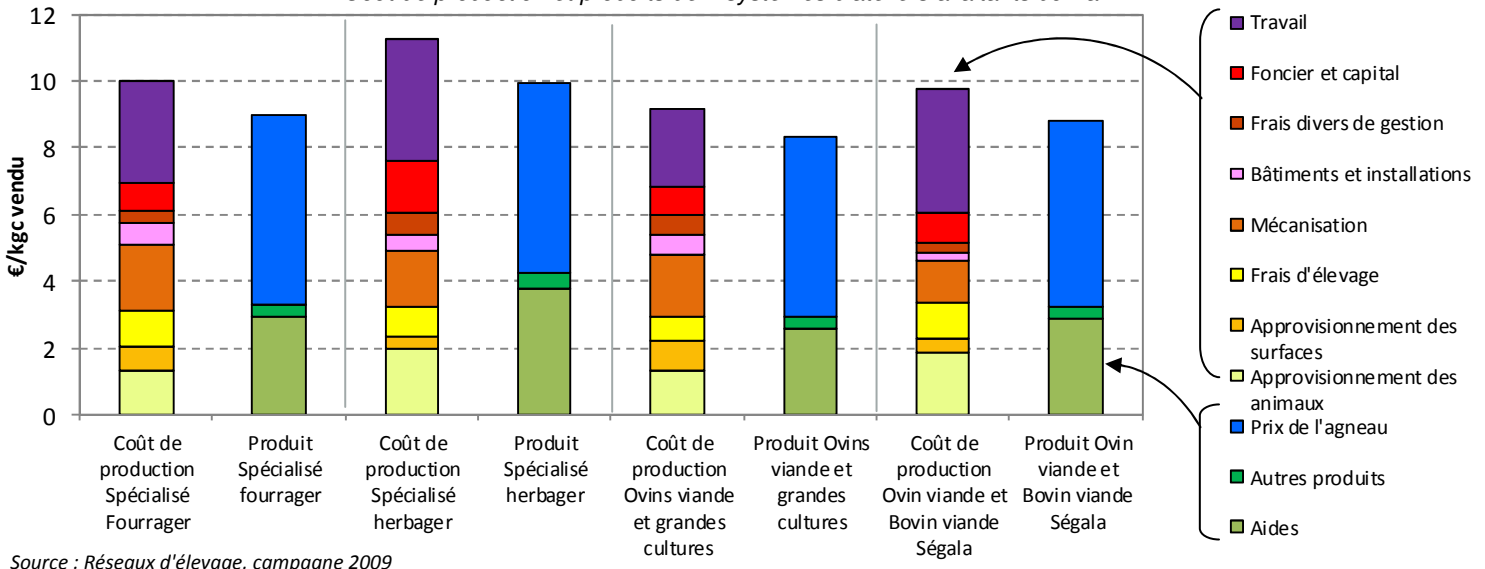
Formation :
Coûts de production en élevage ovin allaitant

Une journée cet hiver pour :

- Comprendre votre coût de production
- Étudier les marges de progrès possible chez vous (alimentation, mécanisation,...).

Renseignements et inscriptions au 05.63.48.83.16

Coût de production et produits de 4 systèmes d'ateliers allaitants du Tarn



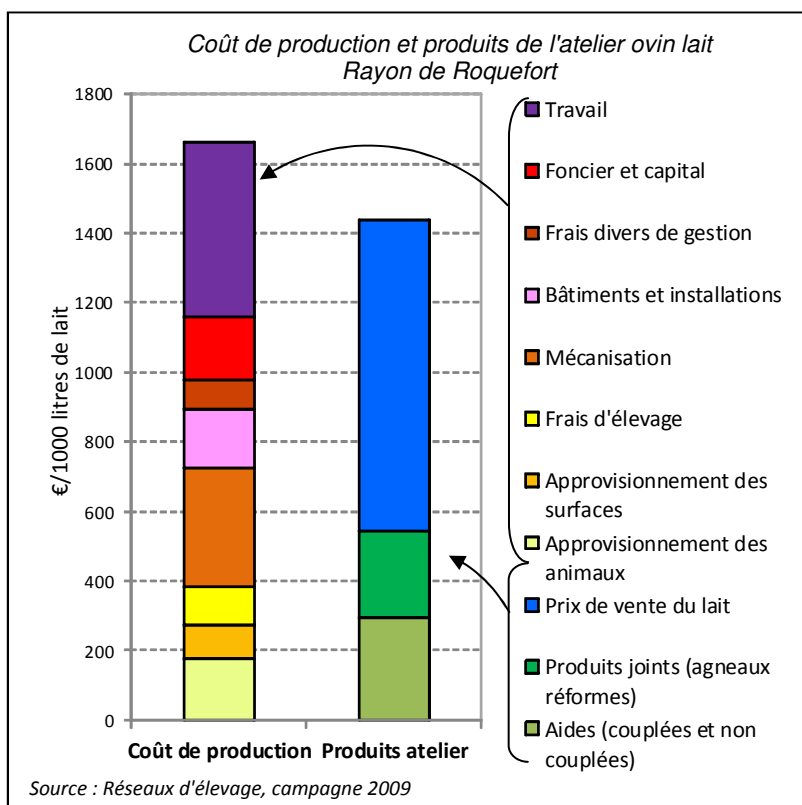
Source : Réseaux d'élevage, campagne 2009

Les résultats des élevages laitiers

En élevage laitier, le coût de production est calculé pour 1000 litres de lait vendus. Les agneaux, les réformes et la laine sont considérés comme des coproduits. En 2009, le coût de production moyen des 30 fermes des réseaux de références du rayon de Roquefort était de 1660 € /1000 litres de lait. Le coût du travail exploitant (basé sur 1.5 SMIC brut /UMO) représente le poste le plus important (30% du coût de production). La mécanisation reste également très importante (20 %).

Le produit « lait » sur ces exploitations laitières représente autour de 62 % du produit total de l'atelier. Au final, le prix de revient du lait s'établit à 1117 € / 1000 litres de lait pour les éleveurs livrant à Roquefort. En conséquence, la rémunération du travail permise par les produits est inférieure à l'objectif de 1.5 SMIC/UMO exploitant. Elle se rapproche, plutôt de 0.8 SMIC / UMO dans le Rayon.

Par contre on observe des écarts très importants entre élevages. En effet, le coût de production varie de 1378 à 1922 € / 1000 litres de lait. Cette hétérogénéité peut s'expliquer par les niveaux de productivité laitière.



Quelles pistes d'amélioration ?

Il existe des marges de progrès importantes au niveau des postes de charges les plus coûteux. Il faut donc se poser les bonnes questions :

- 1) **Les charges alimentaires sont elles maîtrisées ?** Cela passe par l'optimisation des quantités de concentrés distribués, la valorisation de toutes les surfaces (prairies, parcours) et l'adaptation du système fourrager pour conforter l'autonomie fourragère des exploitations.
- 2) **Comment diminuer les coûts de mécanisation ?** Il faut pour cela étudier des solutions collectives pour l'utilisation de matériel et ne pas se suréquiper.

Mais la première question à se poser reste : **est ce que la production de mon élevage est suffisante et optimale ?**

En lait, dans certains cas, il faut rechercher une meilleure adéquation entre la référence laitière et le volume de lait produit. L'amélioration du produit peut être également envisagée en optimisant le

prix du lait (amélioration de la qualité, évolution de la période de production).

En viande, plus l'élevage produit de kg d'agneaux et plus le coût de production est faible. Pour augmenter le nombre d'agneaux produits par brebis (donc les kg d'agneau produits) les marges de progrès sont encore nombreuses dans beaucoup d'élevages: maîtrise et cohérence de la conduite de reproduction, niveau génétique du troupeau, maîtrise de la mortalité, etc...

Bien sûr cette augmentation de production n'est envisageable que si elle reste en accord avec les surfaces disponibles et n'entraîne pas de surcroît d'investissement. En un mot: produire plus avec les mêmes charges. C'est possible dans de nombreux cas. N'hésitez pas à vous faire aider par votre contrôleur laitier ou votre technicien d'appui technique.

Réseaux d'Elevage

(Maison de l'Elevage EDE 81 et Institut de l'Elevage)



SELSO: Gérer votre troupeau sur Internet

Logiciel GRATUIT*

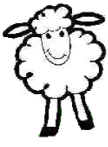
Selso ovin caprin (appelé également Web ovin caprin) est un portail internet qui facilite le suivi de votre troupeau au jour le jour. Il permet notamment de gérer vos inventaires, constituer des lots, enregistrer vos agnelages, suivre les performances de vos brebis (prolificité, productivité...) et de vos agneaux. C'est un outil performant qui, grâce à la valorisation des données et aux possibilités de tris des brebis, aide l'éleveur dans le choix des réformes et des agnelles de renouvellement. Il permet aussi de gérer les aspects réglementaires (notifications des documents de circulation, carnet sanitaire, boucles d'identification...).

Selso fonctionne avec un « pocket » et différents lecteurs de boucles électroniques. Cela vous permettra, en bergerie, de faire simplement des documents de circulation pour les agneaux vendus mais également d'avoir un carnet d'agnelage et un carnet sanitaire informatisés.

Une réunion d'information et de démonstration aura lieu le 15 décembre 2011 à 14h30 à la salle de la Mairie de Réalmont. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous appeler au 05.63.48.83.16

Adhésion	Fonctions	Tarifs*
Niveau 1	Permet de faire des bons de circulation, de notifier des mouvements, gérer les boucles et faire le recensement.	20 € / an
Niveau 2	Permet : <ul style="list-style-type: none"> • de saisir le carnet d'agnelage, les entrées, les sorties et le renouvellement... • de faire des lots ou de gérer des troupeaux différents. • de valoriser les données par des inventaires, des tris de brebis et des bilans techniques. • d'enregistrer des traitements par animal ou par lot, les médicaments et ordonnances, faire des éditions et des bilans. 	80 € / an
Niveau 3	Permet l'utilisation d'un ordinateur de poche (Pocket) couplé avec un lecteur de boucles pour la saisie en bergerie.	

*L'outil ne nécessite pas d'achat de logiciel, mais seulement un abonnement annuel de 20 à 80 €.



POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?

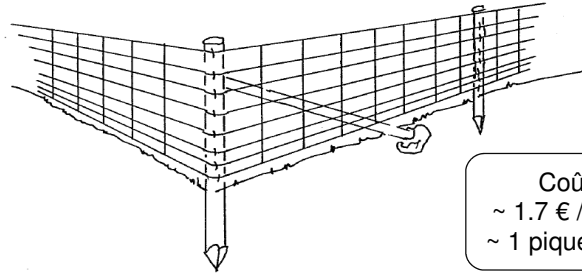
Le point sur les clôtures

L'automne est souvent un moment où les éleveurs prennent le temps d'entretenir ou refaire quelques clôtures. Ci-dessous le point sur les avantages / inconvénients et les coûts des clôtures les plus utilisées dans le Tarn.

Le grillage type « Ursus »

Ce grillage en acier doux est la clôture fixe la plus répandue.

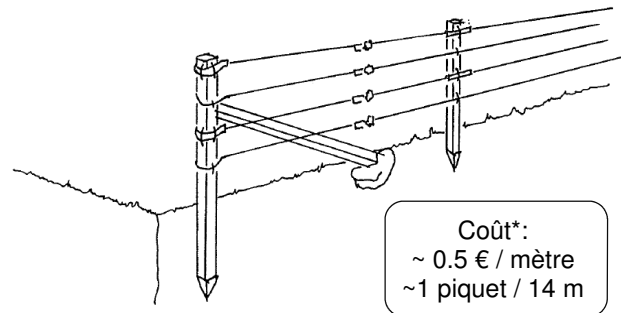
Points forts	Barrière physique (rassurant en bord de route) Pas d'entretien de l'herbe
Points faibles	Prix élevé Temps de pose élevé Faible longévité Pose difficile en terrain accidenté



Coût*:
~ 1.7 € / mètre
~ 1 piquet / 2 m

La clôture « High Tensile »

C'est une clôture électrique formées de fils lisses en acier dur et mis sous traction mécanique forte (plus de 150 kg). Souvent 3 à 4 fils galvanisés de 1.6 à 2.5 mm de diamètre sont utilisés en ovin, sur des piquets bois traités de 10 cm de diamètre (enfoncement 30 à 40 cm) (piquets d'angles de 20 cm de diamètre avec un enfoncement de 80 à 100cm).



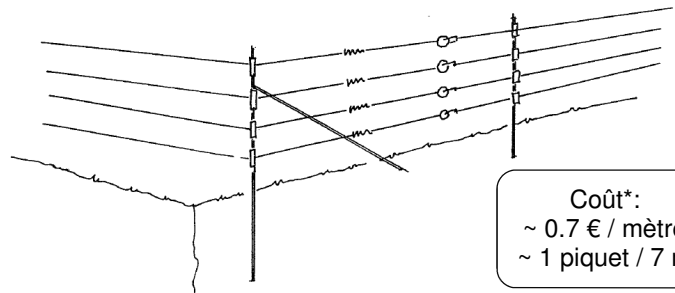
Coût*:
~ 0.5 € / mètre
~ 1 piquet / 14 m

Points forts	Faible Prix Longévité Rapidité de pose Clôture physique et électrique Résistance aux choc (animaux, arbres, neige)
Points faibles	Changer ses habitudes (suivi de l'électrification) Apprentissage des animaux Pose difficile en terrain accidenté

La clôture active®

C'est une clôture électrique formée de fils lisses en acier dur et mis sous faible traction mécanique (~25 kg). Souvent 3 fils de 1.6 mm de diamètre sont utilisés en ovin, sur des piquets en fibre de verre de 1 cm de diamètre.

Points forts	Faible Prix Longévité Rapidité de pose Clôture physique et électrique Les fils peuvent être abaissés ou couchés pour le passage Adaptée aux terrains accidentés
Points faibles	Changer ses habitudes (suivi de l'électrification) Apprentissage des animaux



Coût*:
~ 0.7 € / mètre
~ 1 piquet / 7 m

* les coûts comprennent le matériel HT (fils, grillage, piquets, isolateurs, ressorts). Ils ne comprennent pas la pose et ni le poste électrificateur pour les clôtures électriques.

Comment relier les fils efficacement ?

Un dévidoir pour dérouler les fils plus facilement.

Trucs et astuces